SPPUQTR
Syndicat des professeurs et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
## DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
**Jeudi 7 novembre 2024 (PV-CX690)**
**14h**
**Local 1222 pavillon Albert-Tessier**

**Présences**
Professeure Sonia El Euch, présidente
Professeure Mireille Dubé, vice-présidente aux affaires syndicales (VPAS)
Professeure Julie-Marthe Grenier, vice-présidente aux affaires universitaires (VPAU)
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)
M^me^ Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

**Absences**
Professeure Mariane Gazaille, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)
Professeure Lyson Marcoux, secrétaire (congé de maladie)
Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier (congé parental)

---

Sonia El Euch préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire de réunion.

---

**CX690-07-11-2024-00 Projet d'ordre du jour**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 octobre 2024 (CX689)
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
6. Rapport des membres du comité exécutif
    1. Secrétaire
    2. Trésorerie
    3. VPSC
    4. VPAU
    5. VPAS
    6. VPRT
    7. Présidence
7. Suivi – ARUQTR – Demande de soutien financier
8. Représentation du SPPUQTR à la FQPPU
9. Suivi – Base de données
10. Date de la prochaine réunion régulière : 7 novembre 2024
11. Clôture de la réunion

**CX690-07-11-2024-01 Ouverture de la réunion**

Le quorum étant constaté, la Présidente souhaite la bienvenue aux collègues à cette réunion régulière du comité exécutif.

**CX690-07-11-2024-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La Présidente présente l'ordre du jour de la réunion.

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 690e réunion du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

**CX690-07-11-2024-03 Lecture et adoption du procès-verbal du 24 octobre 2024 (CX689)**

**PV-CX689-24-10-2024**

La Présidente de la réunion présente le procès-verbal de la 689e réunion du comité exécutif tenue le 10 octobre 2024.

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de reporter l'adoption du procès-verbal de la 689e réunion du comité exécutif tenue le 21 octobre 2024 à la réunion régulière du 21 novembre 2024.

Adoptée à l'unanimité.

**CX690-07-11-2024-04 Affaires découlant**

La Présidente de la réunion parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

La Présidente mentionne que les différents suivis seront traités dans les points figurant à l'ordre du jour de cette réunion.

**CX690-07-11-2024-05 Correspondance et information**

La Présidente indique que les retenues à la source du mois d'octobre 2024 ont été payées.

- RAS octobre 2024 : 5 239,95 $ / MRQ : 7 395,20 $

**CX690-07-11-2024-06 Rapport des membres du comité exécutif**

1. **Secrétaire**
   *(absente)*

2. **Trésorerie**
   *(absent)*

3. **Vice-présidence aux services à la collectivité**
   - À titre d'officière du comité exécutif du SPPUQTR et membre du Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQTR, la VPSC annonce qu'elle se retirera de toutes discussions et des réunions de ces deux comités lorsque le dossier d'une personne professeure faisant l'objet d'un suivi en lien avec le travail de l'un ou l'autre de ces comités sera traité.
   - Le comité des services à la collectivité (CSC) a organisé une conférence ce jeudi 7 novembre sur les enjeux universitaires traités par le gouvernement québécois et qui préoccupent la Fédération québécoise des professeures et

professeurs d'université (FQPPU). La conférence était présentée par la présidente de la Fédération, la professeure Madeleine Pastinelli. Une trentaine de professeur.es ont participé en présence ou via la plateforme Zoom.

- Une réunion du CSC s'est tenue le 29 octobre. Il a notamment été question d'une recommandation à soumettre au comité exécutif, puis au conseil syndical pour l'attribution du Prix engagement syndical (*cf. PV-CX687-19-09-2024-08.3*). La recommandation sera déposée à la prochaine réunion du comité exécutif. Les membres du CSC ont aussi suggéré des modifications à la règle régissant l'attribution du *Prix engagement syndical*. Les propositions de modifications seront présentées pour adoption à une réunion ultérieure du conseil syndical. Dans un autre dossier, les membres du CSC ont créé un formulaire à compléter pour les personnes ou organisations désirant soumettre une demande de soutien financier au Syndicat.
- Le Syndicat a reçu une demande pour distribuer à chaque professeur.e une carte de Noël provenant du *Collectif pour un Québec sans pauvreté* afin de les sensibiliser à la réalité de l'insécurité alimentaire, du transport collectif, du coût du logement et de la grogne populaire. Les cartes, distribuées gratuitement par le *Collectif*, ont été conçues par la dessinatrice de livre, Mme Élyse Gravel. Après discussions, les membres du comité exécutif acceptent de distribuer 500 cartes (200 cartes sur l'insécurité alimentaire, 200 cartes sur le coût du logement et 100 cartes sur le transport collectif) aux professeur.es.
- Le professeur ayant fait la proposition au Syndicat d'organiser une activité de partenariat avec l'organisme PlasmaVie (*cf. PV-CX687-19-09-2024-08.3*) a interpellé la VPSC pour connaître plus en détail les raisons qui ont mené au refus d'une telle proposition. La VPSC rappelle que la décision a été prise par les membres du comité des services à la collectivité.

**4. Vice-présidence aux affaires universitaires**

- À titre d'officière du comité exécutif du SPPUQTR et membre du Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQTR, la VPAU annonce qu'elle se retirera de toutes discussions et des réunions de ces deux comités lorsque le dossier d'une personne professeure faisant l'objet d'un suivi en lien avec le travail de l'un ou l'autre de ces comités sera traité.
- Une réunion du comité multisyndical en santé et sécurité au travail se déroulera le 13 novembre prochain. La commission des études se réunira pour sa part le 19 novembre.

**5. Vice-présidence aux affaires syndicales**

- La collecte de données se poursuit dans le dossier des dégagements pour les directions et les responsables de programmes.
- La discussion se poursuit avec le Service des ressources humaines concernant la révision du calcul pour l'admissibilité à une année d'études et de recherche.
- La discussion se poursuit avec le Doyen de la gestion académique des affaires professorales concernant l'octroi de six (6) dégagements à une personne professeure. L'approbation de la tâche a été reportée.
- Une professeure a informé le Syndicat qu'il y avait une présence de rats dans plusieurs locaux du Pavillon de chiropratique. Elle affirme que l'entretien ménagé laisse à désirer.

- Un professeur, qui a bénéficié du programme de dégrèvement d'impôt pour personne étrangère entre 2017 et 2021, se voit tenu de rembourser le gouvernement pour impôt non payé.
- Une suspension de délais a été demandée concernant le dossier de la flexibilité de la tâche (art. 10.16 b) et 10.16 d) de la convention collective). La discussion se poursuit avec l'administration. Le procureur du Syndicat analysera une proposition à venir de l'administration.

**6. Vice-présidence aux relations de travail**
*(absente)*

***7.*** **Présidence**

- En l'absence de la VPRT, la Présidente a participé aux réunions du comité des relations de travail et du comité des relations de travail conjoint, en plus de s'occuper d'assurer un suivi sur plusieurs dossiers relatifs aux relations de travail.
- La Présidente indique que le Syndicat a reçu trois (3) projets de lettre d'entente, dont deux (2) concernant le régime d'année d'études et de recherche, et une (1) concernant la renonciation du report de l'échéance du 2e contrat.
- Une personne professeure a obtenu trois (3) contrats de suppléance pour le même cours, ce qui contrevient à la convention collective (art. 1.10). La direction du Service des relations de travail affirme qu'il ne s'agit pas du même cours.
- Un suivi a été fait concernant une demande de plusieurs délégué.es du conseil syndical au sujet de la présence des administrations délégué.es aux réunions portant sur les plans d'effectif (*cf. PV-CS367-31-10-2024-06*).
- Participation au Forum d'échange avec les syndicats et les associations le 25 octobre. Le Vice-recteur aux ressources humaines a été interpellé pour que l'administration, à l'instar des chargés de cours, procède à la signature des cartes de membres du Syndicat. Le VRRH a indiqué que dans le cas des chargés de cours, le procédé est inscrit dans la convention collective. Pour le SPPUQTR, il mentionne que ça pourrait faire l'objet d'une discussion lors de la prochaine négociation pour le renouvellement de la convention collective.
- Au sujet de l'acquisition du matériel informatique discuté à la réunion du conseil syndical (*cf. PV-CS367-31-10-2024-05)*, l'UQTR, à titre d'institution parapublique, est dans l'obligation de passer par le Centre d'acquisition gouvernemental (CAG) pour procéder à l'achat, notamment, du matériel informatique.
- Une rencontre tripartite est à venir en suivi de la lettre d'entente concernant l'Annexe F (cours en ligne). L'administration a demandé d'attendre la nomination du ou de la prochain.e doyen.ne des études.
- L'administration est à procéder à la révision de la politique concernant le remboursement des cotisations professionnelle.
- Une vérification sur la possibilité de retourner en tout ou en partie les dégagements d'enseignement accordés à un.e membre du comité exécutif et qui se trouve en congé de maladie a été demandée par le Syndicat.
- Un résumé de la première rencontre pourtant sur les plans d'effectif est fait. L'employeur avait, préalablement à la rencontre, pris sa décision et la rencontre n'a servi qu'à justifier sa décision. La Présidente affirme que si

l'employeur récidive, le Syndicat devra exiger des changements de procédures.

- La nouvelle procureure du Consortium, Me Clarisse Emond-Larochelle, a remis sa démission au procureur Me Gabriel Hébert-Tétrault.

**CX690-07-11-2024-07 Suivi – ARUQTR – Demande de soutien financier**

La Présidente revient sur la demande de soutien financier déposée par l'Association des retraité.es de l'UQTR (ARUQTR) (*cf. PV-CX688-10-10-2024-09*). La présidente de cette association a informé qu'il y a quatre (4) membres professeur.es retraité.es.

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de soutenir financièrement l'Association des retraité.es de l'UQTR (ARUQTR) pour un montant de 500 $.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la Présidente déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

**CX690-07-11-2024-08 Représentation du SPPUQTR à la FQPPU**

La Présidente souhaite revenir sur la discussion portant sur la représentation du SPPUQTR au conseil fédéral de la FQPPU (*cf. PV-CX 689-24-10-2024-06*).

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de désigner la VPRT, la VPAU et la Secrétaire à titre de représentantes du SPPUQTR au conseil fédéral de la FQPPU, et de désigner la VPAS à titre de substitut à la VPRT.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la Présidente déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

**CX690-07-11-2024-09 Suivi – Base de données**

La Présidente souhaite que la discussion se poursuive au sujet de la mise en place d'une plateforme commune d'échange d'informations, de documents et pour communiquer l'avancée des travaux (*cf. PV-CX689-24-10-2024-08*).

Après discussion, les membres du comité exécutif optent pour le recours au *OneDrive* du Syndicat acquis lors de l'achat d'une licence Office 365 en 2022 pour la présidence, la VPRT, la VPAS et le CAU dans le cadre de la négociation pour le renouvellement de la convention collective (*cf. PV-CX645-25-08-2022-11*).

**CX690-07-11-2024-10 Date de la prochaine réunion**

La Présidente de réunion rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 21 novembre 2024 sur la plateforme Zoom.

**CX690-07-11-2024-11 Clôture de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 52.

| | |
|---|---|
| Sonia El Euch<br>Présidente de la réunion | François Landry<br>Secrétaire de la réunion |